**Déclaration préalable FSU au CTSD du 27/06/2022**

M. l’Inspecteur d’Académie du Rhône,

Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Dans le 1er degré, comme nous l’avons dit lors des opérations de carte scolaire en février dernier, la dotation de postes attribuée par le ministère est très largement insuffisante. Elle ne permet pas de corriger le retard pris dans le passé. Elle ne permet pas de financer convenablement les injonctions actuelles du ministère comme les classes à 24. Elle ne permet pas d’anticiper le futur en créant des conditions de travail qui répareraient les conséquences de deux années de Covid. Nous rappelons notre demande de dotation complémentaire au ministère comme cela a déjà été fait dans le passé. Cette dotation permettrait par exemple d’abonder la brigade de remplacement.

Malgré tout, nous observons quelques éléments positifs. Certaines écoles ont eu des mesures favorables au titre des GS/CP/CE1 à 24. Mais nous nous inquiétons que cette mesure s’applique à toutes les écoles sans détérioration des conditions d’enseignement dans les autres niveaux. Nous avons aussi noté la création de 2 postes dans les pôles ressources conformément aux préconisations du Plan de prévention du CHSCT.

Pour autant, nous constatons d’autres éléments difficilement acceptables pour la FSU. Comme nous le répétons depuis des années, les modalités de mise en œuvre des classes dédoublées en REP-REP+ peuvent créer des classes surchargées sur les autres niveaux. Une même logique se répète pour les GS, CP et CE1 à 24. Mais il est temps que l’institution fasse bouger ses modalités de mise en œuvre. De même, nous ne pouvons accepter que les écoles soient traitées de manière inéquitables. Toutes les écoles doivent bénéficier des classes à 24. Nous interviendrons sur chaque situation repérée.

Dans le 2nd degré, nous saluons l’envoi, bien que tardif, du document listant les nouvelles ouvertures et fermetures de classes en collège. Toutefois, nous souhaiterions connaître l’abondement ou la perte en heures poste et en heures supplémentaire annuelles correspondant dans chacun de ces établissements. En outre, il nous serait plus lisible d’être destinataires des ajustements de dotations (HP/HSA) de chacun des établissements du Rhône. En effet, bien que les DHG ne soient pas finalisées à ce jour, il serait plus transparent de la part de l’administration de nous communiquer l’état des lieux modificatif des DHG allouées aux établissements surtout en cette période de conseils d’enseignements et de répartition des classes dans chacune des disciplines. Cette dernière est rendue encore plus compliquée par la connaissance trop tardive des berceaux stagiaires ou contractuels alternants. En plus de limiter fortement le mouvement des enseignant.e.s, la préemption de ces moyens met des équipes entières face à des choix cornéliens pour tenter d'assurer une répartition pertinente des classes.

Concernant les lycées du Rhône, nous ne pouvons que nous questionner quant aux ajustements après un prévisionnel déjà tronqué en termes de partage d’informations de la part du Rectorat. Nous n’avons reçu aucun document malgré votre ajout consenti de ce point à l’ordre du jour de notre instance. Est-ce à dire qu’il n’y aurait pas d’ajustements dans les lycées du Rhône à la rentrée 2022 ? Cela nous étonnerait beaucoup ! L’annonce il y a peu de la réintroduction de l’option maths en 1ères ne peut qu’avoir un impact sur les DHG des lycées, tant dans la quantité d’heures allouées à cette discipline que concernant la répartition de ces heures entre les collègues dont les situations vont sans nul doute évoluer.

Bien que ces mesures d’ajustement soient considérées « pour information » sur notre invitation au CTSD, "l'information" en question est ici manquante, et pénalise les collègues dont nous sommes les représentant.e.s élu.e.s. Collègues qui nous mandatent d'ailleurs pour vous informer via un autre biais que le.la chef.fe d'établissement, rompu.e à un exercice de management. Or, ce travail indispensable, comme vous avez souvent pu le constater, ne peut fonctionner sans la communication des éléments que nous vous demandons. Nous ne pouvons interpréter positivement ce manque, Monsieur l'Inspecteur d'Académie.

Comme nous le répétons depuis plusieurs années, les DHG sont bien insuffisantes pour enseigner et apprendre correctement. Ainsi, elles évoluent entre les prévisions de février et le constat de rentrée publié en novembre. La FSU du Rhône, Monsieur l’Inspecteur d’Académie, se fait ici le relais des inquiétudes et de la lassitude des enseignant.e.s, qui voudraient pouvoir espérer des dotations suffisantes et des conditions de travail plus sereines pour parvenir à notre objectif commun, la réussite de nos élèves.